

bibliothécaire, ouvert tous les jours pendant une partie de la journée, et où il était très assidu, on était sûr d'y trouver l'académicien secrétaire, puisqu'il était tous les deux à la fois, par l'effet d'un *cumul* de bon vouloir et non de profit, contre lequel nul ne protestera certainement.

Ce cabinet était devenu peu à peu, et par la suite du temps, dans notre ville de Lyon, comme un de ces salons du vieux Marais de Paris sous Louis XIII, où venaient et se succédaient un jour ceux-ci, un autre jour ceux-là, des interlocuteurs plus ou moins instruits, lettrés, savants, agréables causeurs, remuant les lèvres pour toutes autres choses que des banalités barométriques ou des lieux communs. — Le maître du bureau savait se taire à propos et se donner même des airs de taciturne, quand la conversation était assez piquante pour qu'il en profitât, un peu sournoisement, plus que tout autre. Il ne prenait la parole que pour attiser, ranimer la causerie avec ces traits d'esprit malin en apparence, bienveillant au fond, légèrement enclin à la contradiction et au paradoxe. Il se dégageait alors de son esprit des étincelles finement et inoffensivement caustiques. Il avait en cela hérité de son père, l'aimable fonctionnaire des Domaines. Enfin, il y mêlait toujours à propos ces récits anecdotiques, ces appréciations littéraires, économiques, politiques qu'il avait puisées dans de nombreuses lectures, et qu'avait retenues une assez heureuse mémoire.

On a justement loué son style, autre héritage personnel qu'il nous a été donné de constater. Nous avons cité ses rapports en matière de salubrité, d'établissements industriels à autoriser ou non, ajoutons ceux d'hygiène publique. Ce sont des modèles du genre. Ses petits billets, il aimait à en écrire, toujours laconiques, étaient d'un tour gracieux et parfumés de mots aimables et naturellement éclos sous sa plume. — Les lettres qu'il lui arrivait de rédiger au nom de l'Académie, sous la signature du Président de semestre, ou sous la sienne propre, possédaient au contraire l'ampleur littéraire et magistrale qui convenait à la haute compagnie dont il était l'organe autorisé. —